# Dans un instant débutera la diffusion de la séance ordinaire du Conseil municipal

du 16 janvier 2024



### Séance ordinaire du Conseil municipal

du 16 janvier 2024



### Ouverture de la séance

1.1



# Adoption de l'ordre du jour 1.2

### Administration générale 2.1



2.1.1 Suivi

#### Période d'interventions réservée aux élus





SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DES LOISIRS

# 

4 au 8 mars | 9 h à 16 h service de garde | 6 h 30 à 9 h et 16 h à 18 h Centre récréatif et communautaire Le camp de jour de la relâche est de retour en 2024! Il aura lieu du 4 au 8 mars 2024.

Pour ne rien rater, suivez la page Facebook du Camp de jour de la Ville @campdejour.Ville.de.Saint.Colomban où toutes les informations importantes sont diffusées.

Les tarifs pour le camp sont établis selon le règlement de tarification en vigueur.

Fin des inscriptions: 19 janvier 2024, 16 h.



#### avant la fin du monde ça te parle? BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-COLOMBAN

Période d'interventions du public relativement aux sujets de l'ordre du jour

Adoption du règlement numéro 1001-2024 décrétant l'imposition des taux de taxation, de compensations et de la tarification de différents services municipaux pour l'année 2024

Taux de taxes sur la valeur foncière	2023	2024
Résiduel (immeubles résidentiels et autres)	0,5938	0,6235
Immeubles de six logements ou plus	0,5938	0,7794
Immeubles non résidentiels	0,8673	0,9107
Immeubles industriels	0,8673	1,1383
Immeubles agricoles	0,5938	0,6235
Immeubles forestiers	0,5938	0,6235
Service de la dette	0,1185	0,1108

Tarification	2023	2024
Compensation - terrains vacants	50,00, 75,00, 100,00 \$	50,00, 75,00, 100,00 \$
Enlèvement des ordures résidentielles	64,25 \$	57,00 \$
Enlèvement des ordures commerciales	10,00 à 128,50 \$	10,00 à 120,00 \$
Collecte sélective résidentielle	24,50 \$	52,25 \$
Collecte sélective commerciale	5,00 à 49,00 \$	10,00 à 104,50 \$
Collecte des matières compostables résidentielles	65,75 \$	48,00 \$
Collecte des matières compostables commerciales	5,00 à 131,50 \$	5,00 à 100,00 \$
Eau - habitation unifamiliale	275,00 \$	300,00 \$
Eau - commercial	340,00 \$	375,00 \$
Fonds vert	14,00\$	14,00\$

Taux de taxes sur la valeur foncière - secteur	2023	2024
Réserve financière - entretien des réseaux d'aqueduc	0,0250	0,0250

Adoption du règlement numéro 1002-2024 portant sur la tarification de l'ensemble des services municipaux 2024

Autorisation d'entreprendre les procédures relatives à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier par la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord

Autorisation de poser la candidature de la Ville de Saint-Colomban dans le cadre du Mérite Ovation municipale



# Nomination et renouvellement de membres de divers comités de la Ville de Saint-Colomban

#### Merci à ceux qui ont contribués et qui nous quittent

M. Normand Beauséjour – comité sur la politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées

M. Gaétan Demers – comité de l'Agenda 21 local

Mme Julie Beauchemin – comité consultatif culturel

M. Denis Beaudet – comité consultatif culturel

M. Gaétan Demers – comité consultatif culturel

#### 2.1.8 Bienvenue aux nouveaux membres

Mme Linda Lamoureux – comité de l'Agenda 21 local

Mme Diane Coursol – comité sur la politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées

M. Nicolas Vincent-Wright - comité sur la politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées

Mme Maryline Bonnette – comité consultatif culturel

M. Joël Demay - comité consultatif culturel

Mme Arianne Gilbert

Renouvellement du mandat de la représentante du Conseil municipal au sein du Comité habitation à loyer modique (HLM)

#### Modification de la résolution 275-10-2021 relative aux nominations à titre de maire suppléant

Demande au ministre relativement à la détermination du caractère des équipements supralocaux

Permission ministérielle - concours d'architecture pluridisciplinaire nouvelle bibliothèque de la Ville de Saint-Colomban

# Service du grefe 2.2



2.2.1

Approbation et adoption des procès-verbaux des séances tenues en décembre 2023

### Service des finances

2.3



# Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2023

Montant: 548 625.39 \$

#### Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement

Montant: 676 416.76 \$

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2039 décrétant des travaux de réfection des infrastructures routières et pavage de la côte Saint-Nicholas (de la côte Saint-Paul à la rue de la Villa) et autorisant un emprunt d'un million cent cinquante-cinq mille dollars (1 155 000 \$) nécessaire à cette fin

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2040 décrétant des travaux de réfection des infrastructures routières et pavage de la côte Saint-Nicholas (de la rue Omer à la limite de la Ville) et autorisant un emprunt de huit cent vingt-cinq mille dollars (825 000 \$) nécessaire à cette fin

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2041 décrétant des travaux de réfection des infrastructures routières et pavage de la montée Filion et autorisant un emprunt d'un million huit cent mille dollars (1800 000\$) nécessaire à cette fin

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2042 décrétant des travaux de réfection des infrastructures routières et pavage de la montée de l'Église (de la côte Saint-Paul à la limite nord de la Ville) et autorisant un emprunt de cinq millions huit cent vingt-cinq mille dollars (5 825 000 \$) nécessaire à cette

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2043 décrétant des travaux de réfection des infrastructures routières et pavage de la montée Brisebois et autorisant un emprunt de cinq millions deux cent vingt-cinq mille dollars (5 225 000 \$) nécessaire à cette fin

# Service des ressources humaines 2.4



2.4.1

Dépôt du rapport des ressources humaines pour la période du 30 novembre 2023 au 8 janvier 2024

Autorisation de signature d'une lettre d'entente avec le syndicat relativement au taux de présence pompier

Autorisation de signature d'une lettre d'entente avec le syndicat relativement à la modification des heures hebdomadaires de l'agent à la bibliothèque et à la culture et du technicien en documentation au Service de la bibliothèque et de la culture

# Suspension administrative aux fins d'enquête - Employé portant le numéro 710 363

### Abolition du poste hybride au Service du greffe

Abolition des postes d'intervenant jeunesse au Service du développement social et des loisirs

## Service des communications 2.5



2.5.1

### Octroi de contrat - services d'impression pour le bulletin municipal (COM-DP-2024-003)

ENTREPRISES	PRIX
Imprimerie L'Empreinte Inc.	25 600,00 \$
Groupe Chicoine Inc.	24 746,88 \$

2.5.2

Octroi de contrat - services professionnels pour la réalisation d'une campagne de sensibilisation relative à la gestion des matières résiduelles (COM-DP-2023-067)

ENTREPRISES	PRIX
Érod Communications Inc.	42 000,00 \$
Upperkut (9096-8645 Québec Inc.)	43 487,72 \$

### Service d'aménagement, environnement et urbanisme

3



Dépôt du rapport annuel 2023 des permis du Service d'aménagement, environnement et urbanisme

#### Nombre de permis par mois

	CONSTR	UCTIONS	UNITE	ÉS DE	TRANSFO	RMATIONS	RÉPAR	ATIONS	BÂTIN	MENTS	DÉMOL	ITIONS	AUT	RES	тоти	AL DU
	NEU	MES	LOGE	MENT	AGRANDIS	SEMENTS	RÉNOV	ATIONS	ACCES	SOIRES					M	DIS
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Janvier	2	0	2	0	2	2	4	2	3	3	0	0	24	14	35	21
Février	12	6	14	6	4	2	11	5	9	8	0	2	65	29	101	52
Mars	10	6	15	9	3	2	9	10	18	11	0	1	72	57	110	87
Avril	11	10	19	15	1	1	9	6	20	14	0	0	102	100	143	131
Mai	11	7	13	8	9	6	88	13	31	26	0	4	205	148	264	204
Juin	8	4	11	7	1	4	6	6	15	27	0	1	118	109	148	151
Juillet	6	0	10	12	5	3	6	7	15	21	3	0	117	124	152	164
Août	6	8	8	11	3	2	2	3	15	7	1	2	107	85	134	107
Septembre	7	7	10	10	6	4	11	7	22	20	0	2	92	95	138	135
Octobre	8	7	10	11	3	2	5	8	11	19	1	1	103	92	131	129
Novembre	6	6	11	8	5	6	4	10	9	8	0	2	58	84	82	116
Décembre	6	5	9	6	1	0	4	7	3	1	1	0	38	35	53	48
Total	93	75	132	103	43	34	79	84	169	165	6	15	1101	972	1491	1345

	CONSTRI	UCTIONS	i	RMATIONS	RÉPAR RÉNOV		i	MENTS SOIRES	AUT	RES	i	AL DU DIS
	(00)		i	0 \$)		0 \$)	l	0 <b>\$</b> )	(00	0 S)	i	0 S)
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Janvier	550	0	145	80	45	59	85	90	122	64	947	293
Février	5,588	2,717	735	31	383	264	236	124	312	89	7,234	3,225
Mars	4,475	3,065	393	70	325	418	418	474	401	607	6,010	4,634
Avril	4,916	5,355	10	120	251	173	523	295	448	451	6,148	6,394
Mai	5,630	3,735	715	996	194	426	607	500	1,052	1,419	8,198	7,076
Juin	3,920	1,871	20	520	137	216	355	589	517	993	4,949	4,189
Juillet	3,165	6,104	266	128	130	112	229	509	466	682	4,256	7,535
Août	4,076	4,280	141	42	22	55	374	148	764	162	5,377	4,685
Septembre	4,409	4,254	451	521	310	385	657	290	1,139	1,015	6,966	6,445
Octobre	4,287	4,243	210	120	204	207	544	559	1,211	1,398	6,456	6,527
Novembre	2,800	2,769	127	517	135	306	264	34	633	230	3,959	3,856
Décembre	3,040	4,108	30	0	48	209	66	2	70	1	3,252	4,320
Total	46,856	42,501	3,243	3145	2,162	2810	4,356	3,612	7,135	7111	63,752	59,179

# Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'environnement du mois de décembre 2023

# Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du mois de décembre 2023

Plan projet de construction conformément au règlement numéro 608 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A)



Adoption du règlement numéro 468-2023-02 modifiant le règlement concernant l'utilisation des pesticides numéro 468, tel qu'amendé

#### COMPARATIF 2023-2024

Personne physique ou morale	2023 montants en vigueur depuis 1996	2024
Première infraction pour une personne physique	amende min. 300,00 \$ amende max. 1 000 \$	amende min. 1 000 \$
Première infraction pour une personne morale	amende min. 100,00 \$ amende max. 2 000 \$	amende min. 2 000 \$
Récidive pour une personne physique	amende min. 300,00 \$ amende max. 1 000 \$	amende min. 2 000\$
Récidive pour une personne morale	amende min. 500,00 \$ amende max. 2 000 \$	amende min. 4 000 \$

Adoption du règlement numéro 478-2023-03 modifiant le règlement 478-2012 concernant les politiques et procédures applicables à la gestion de l'eau, tel qu'amendé

#### CONCERNANT LES RÉSEAUX D'AQUEDUCS PUBLICS SEULEMENT

L'arrosage des pelouses est interdit en tout temps sur les réseaux d'aqueducs publics

Tout système d'arrosage automatique est interdit pour les immeubles, sauf pour les jardins et potagers

L'arrosage des jardins et des potagers est permis de 22 h à minuit, les jours suivants :

- Adresse civique paire, les jours de calendrier pair
- Adresse civique impaire, les jours de calendrier impair

Pour une pose de tourbe ou un ensemencement de gazon, l'arrosage est autorisé pendant 15 jours consécutifs de 22 h à minuit avec un permis d'arrosage\*

\* Aucun permis ne sera émis du 15 juillet au 15 août

Le remplissage d'une piscine privée est interdit en tout temps

Le remplissage d'un spa est interdit de 6 h à 22 h

Le lavage des murs extérieurs d'un bâtiment est interdit entre 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> octobre de la même année

#### COMPARATIF 2023-2024

Personne physique ou morale	2023 montants en vigueur depuis 2012	2024
Première infraction pour une personne physique	amende min. 300,00 \$ amende max. 1 000,00 \$	amende min. 500 \$
Première infraction pour une personne morale	amende min. 500,00 \$ amende max. 2 000,00 \$	amende min. 1 000 \$
Récidive pour une personne physique	amende min. 500,00 \$ amende max. 2 000,00 \$	amende min. 1 000\$
Récidive pour une personne morale	amende min. 1 000,00 \$ amende max. 4 000,00 \$	amende min. 2 000 \$

Adoption du règlement numéro 600-2023-15 modifiant le règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé

9	7
<b>J</b> .	

Personne physique ou morale	2023 montants en vigueur depuis 2009	2024
Première infraction pour une personne physique	amende min. 300,00 \$ amende max. 1 000,00 \$	amende min. 1 000 \$
Première infraction pour une personne morale	amende min. 500,00 \$ amende max. 2 000,00 \$	amende min. 2 000 \$
Récidive pour une personne physique	amende min. 500,00 \$ amende max. 2 000,00 \$	amende min. 2 000\$
· · · · · ·	amende min. 1 000,00 \$ amende max. 4 000,00 \$	amende min. 4 000 \$

Adoption du règlement numéro 602-2023-06 modifiant le règlement de construction numéro 602, tel qu'amendé

Personne physique ou morale	2023 montants en vigueur depuis 2009	2024
Première infraction pour une personne physique	amende min. 500,00 \$ amende max. 2 000,00 \$	amende min. 1 000 \$
Première infraction pour une personne morale	amende min. 1 000,00 \$ amende max. 4 000,00 \$	amende min. 2 000 \$
Récidive pour une personne physique	amende min. 1 000,00 \$ amende max. 4 000,00 \$	amende min. 2 000\$
Récidive pour une personne morale	amende min. 2 000,00 \$ amende max. 8 000,00 \$	amende min. 4 000 \$

Adoption du règlement numéro 1011-2019-04 modifiant le règlement numéro 1011-2019 (version 2) concernant la qualité de vie, abrogeant et remplaçant le règlement 1011, tel qu'amendé

Personne physique ou morale	2023 montants en vigueur depuis 2019	2024
Première infraction pour une personne physique	amende min. 200,00 \$ amende max. 1 000,00 \$	amende min. 500 \$
Première infraction pour une personne morale	amende min. 400,00 \$ amende max. 2 000,00 \$	amende min. 1 000 \$
Récidive pour une personne physique	amende min. 400,00 \$ amende max. 2 000,00 \$	amende min. 1 000\$
Récidive pour une personne morale	amende min. 800,00 \$ amende max. 4 000,00 \$	amende min. 2 000 \$

Adoption du règlement numéro 3001-2023-26 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé

### COMPARATIF 2023-2024

Personne physique ou morale	2023 montants en vigueur depuis 2017	2024
Première infraction pour une personne physique	amende min. 500 \$ amende max. 2 000 \$	amende min. 1 000 \$
Première infraction pour une personne morale	amende min. 1 000 \$ amende max. 4 000 \$	amende min. 2 000 \$
Récidive pour une personne physique	amende min. 1 000 \$ amende max. 4 000 \$	amende min. 2 000\$
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	amende min. 2 000 \$ amende max. 8 000 \$	amende min. 4 000 \$

3.10

Adoption du règlement numéro 3005-2023-01 modifiant le règlement gestion des matières résiduelles numéro 3005

### COMPARATIF 2023-2024

Personne physique ou morale	2023	2024
Première infraction pour une personne physique	amende min. 200 \$	amende min. 1 000 \$
Première infraction pour une personne morale	amende min. 400 \$	amende min. 2 000 \$
Récidive pour une personne physique	amende min. 400 \$	amende min. 2 000\$
Récidive pour une personne morale	amende min. 800 \$	amende min. 4 000 \$

3.11

Adoption du règlement numéro 3008-2023-01 modifiant le règlement relatif à la distribution des sacs d'emplette numéro 3008

### COMPARATIF 2023-2024

Personne physique ou morale	2023 montants en vigueur depuis 2019	2024
Première infraction pour une personne physique	amende min. 100 \$ amende max. 1 000 \$	amende min. 1 000 \$
Première infraction pour une personne morale	amende min. 100 \$ amende max. 2 000 \$	amende min. 2 000 \$
Récidive pour une personne physique	amende min. 400 \$ amende max. 2 000 \$	amende min. 2 000\$
Récidive pour une personne morale	amende min. 800 \$ amende max. 4 000 \$	amende min. 4 000 \$

3.12

Adoption du règlement numéro 3011-2023-02 modifiant le règlement relatif aux installations septiques numéro 3011, tel qu'amendé

#### COMPARATIF 2023-2024

Personne physique ou morale	2023 montants en vigueur depuis 2018	2024
Première infraction pour une personne physique	amende min. 500 \$ amende max. 1 000 \$	amende min. 1 000 \$
Première infraction pour une personne morale	amende min. 500 \$ amende max. 2 000 \$	amende min. 2 000 \$
Récidive pour une personne physique	amende min. 1 000 \$ amende max. 2 000 \$	amende min. 2 000\$
Récidive pour une personne morale	amende min. 1 000 \$ amende max. 4 000 \$	amende min. 4 000 \$

3.13

Adoption de la politique 8014-2024-02 modifiant la politique 8014 soutien et aide financière, telle qu'amendée

#### Produits acceptés et modalités

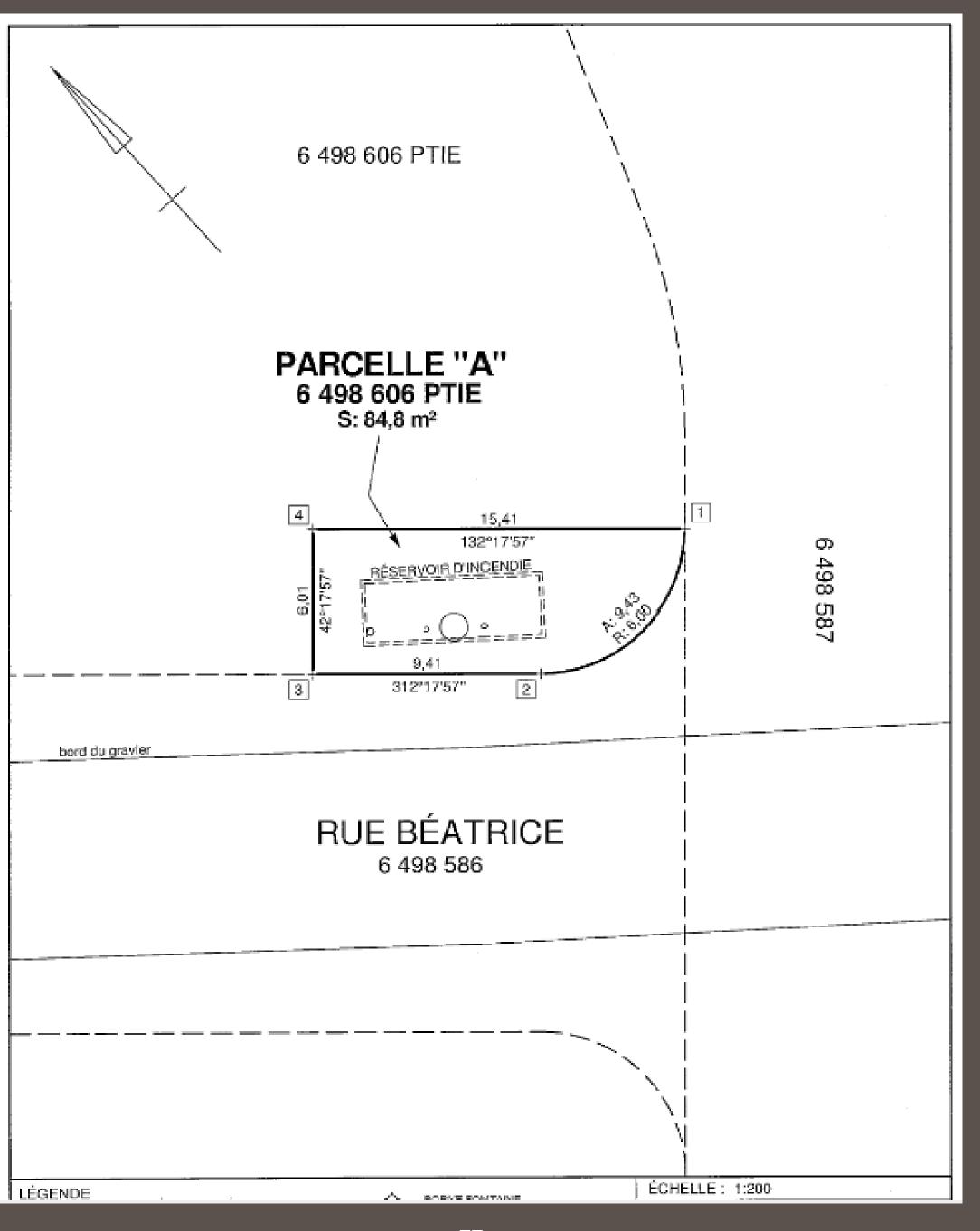
	Produits acceptés	Remboursement respectif aux 2 ans
>	Coupe menstruelle réutilisable;	Aide financière égale à 50% du
>	Serviette menstruelle lavable;	montant d'achat taxes incluses, et
>	Culotte menstruelle lavable;	ce, jusqu'à concurrence d'un montant
>	Protège-dessous lavable;	maximal de 75.00\$
>	Compresse d'allaitement lavable;	
>	Le matériel nécessaire à la	
	confection de tels produits.	

- ✓ Le formulaire dûment complété pour la demande de remboursement d'articles d'hygiène personnelle durables;
- ✓ Une preuve de résidence de la personne et/ou si la demande est pour une personne à charge : une procuration pour un adulte ou une copie du certificat de naissance ou d'adoption pour une personne de moins de 18 ans;
- ✓ La facture d'achat originale, d'un commerce du Québec, des produits d'hygiène personnelle durables.

### Cession aux fins de parc, protocole d'entente - PE-2020-DEM-01

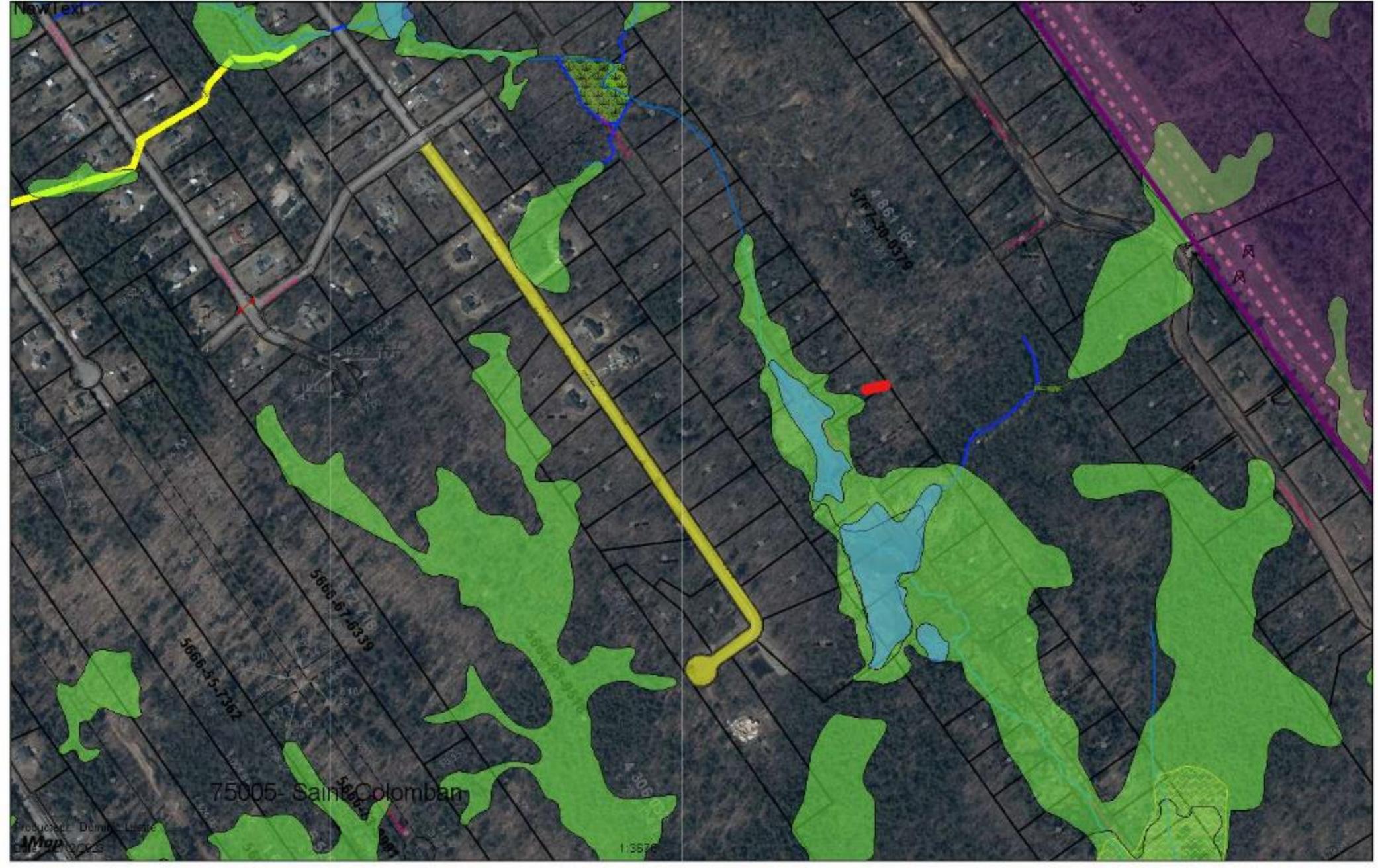


Autorisation de signature d'un acte de servitude de réservoir incendie – lot numéro 6 498 606



Libération partielle de la garantie financière du projet domiciliaire « Quartier de la rivière », phase 3 et 4 – protocole d'entente PE-2020-IMMO-03

Libération partielle de la garantie financière du projet domiciliaire « Prolongement de la rue de l'Artisan », phase 1 – protocole d'entente PE-2020-ART-01 suite à la première couche de pavage



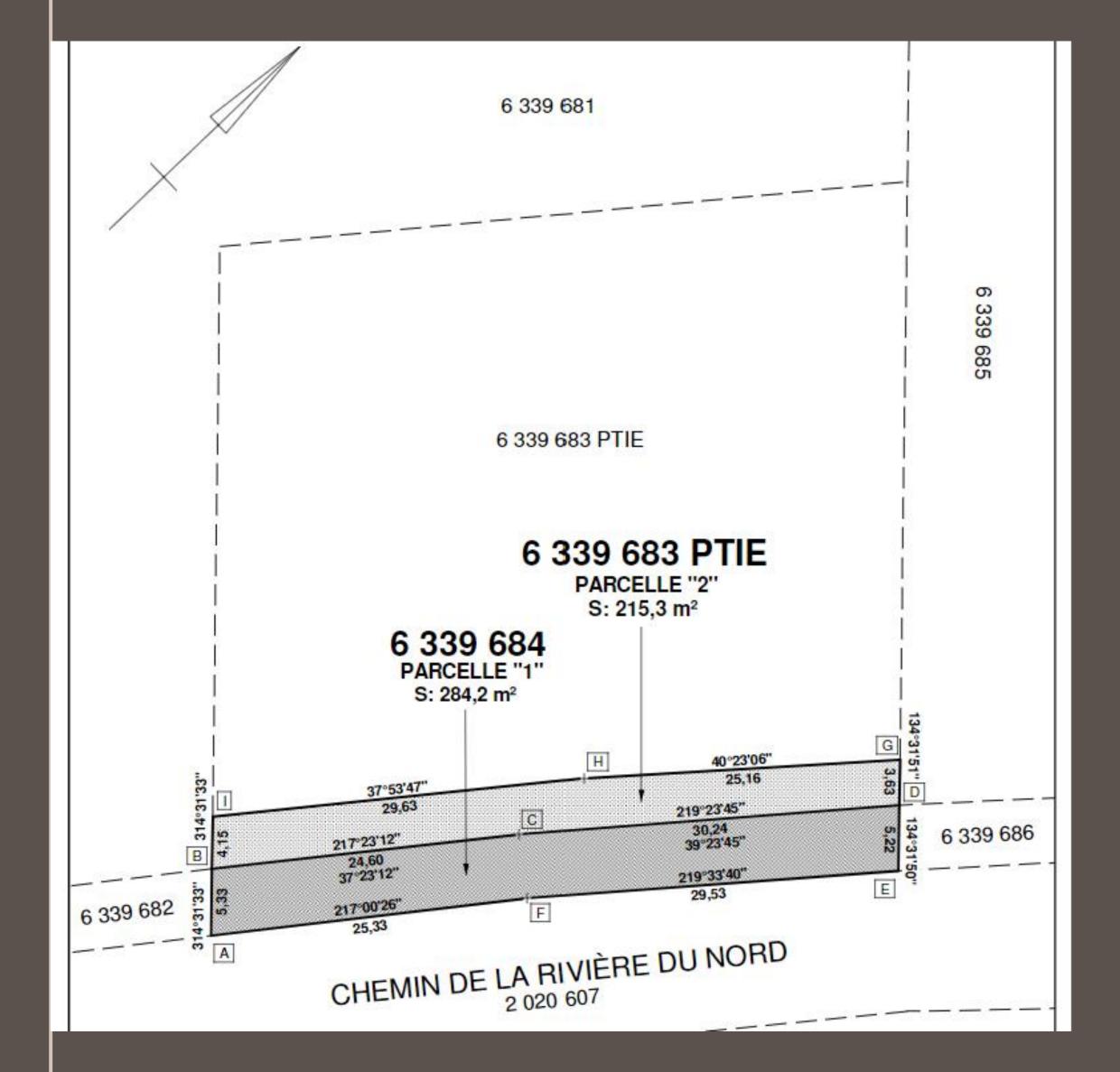
Acceptation finale des travaux et libération totale de la garantie financière du projet domiciliaire « Quartier de la rivière », phase 3 et 4 - protocole d'entente PE-2020-IMMO-03

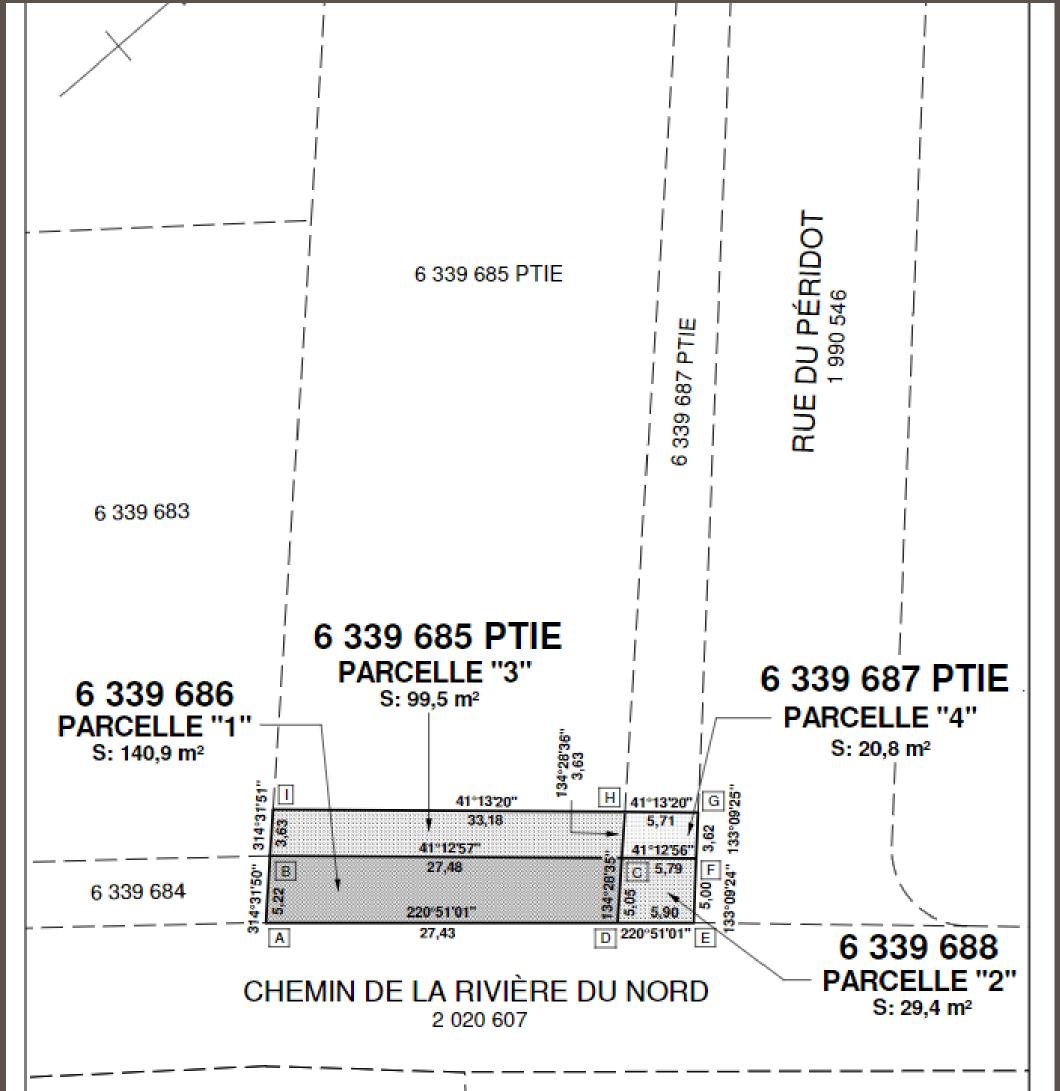
## Service des travaux publics



Autorisation d'entreprendre toutes les démarches requises afin d'acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation des immeubles destinés à des fins publiques (chemin de la Rivière-du-Nord)







## Service du développement social et des loisirs 6.



Autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre du Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture 2023-2026

Octroi d'une aide financière dans le cadre du programme de remboursement pour inscription aux activités sportives des athlètes de 17 ans et moins pour l'année 2023

Montant: 24 408,29 \$

#### SPORTS

- Gymnastique
- Soccer
- > Tennis
- Patinage
- Karaté
- Danse
- Football
- Basketball
- > BMX
- Vélo de montagne
- > Vélo de route

- > Ski de fond
- Baseball
- Balle molle
- Trampoline
- Hockey féminin
- Ninja Warrior
- Ringuette
- Natation
- > Patin
- > Cirque
- Athlétisme

## Reconnaissance à titre d'organisme partenaire

Centre prévention suicide le Faubourg



## Parole au public 8.



#### Clôture de la séance 9.



#### Clôture de la séance 9.



# La diffusion de la séance ordinaire du conseil municipal sera disponible en ligne prochainement

Restez bien informé! Suivez-nous en ligne sous nos différentes plateformes numériques



Ville.de.Saint.Colomban



Ville de Saint-Colomban



st-colomban.qc.ca

